## Avis du Conseil scientifique COVID-19

## 24 décembre 2021

## PROJET DE LOI TRANSFORMANT LE PASSE SANITAIRE EN PASSE VACCINAL

Membres du Conseil scientifique associés à cet avis :

Jean-François Delfraissy, Président Laetitia Atlani-Duault, Anthropologue Daniel Benamouzig, Sociologue Lila Bouadma, Réanimatrice Simon Cauchemez, Modélisateur Catherine Chirouze, Infectiologue Angèle Consoli, Pédopsychiatre Pierre Louis Druais, Médecine de Ville Arnaud Fontanet, Epidémiologiste Marie-Aleth Grard, Milieu associatif Olivier Guérin, Gériatre Aymeril Hoang, Spécialiste des nouvelles technologies Thierry Lefrançois, Vétérinaire/One Health Bruno Lina, Virologue Denis Malvy, Infectiologue Yazdan Yazdanpanah, Infectiologue

## Cet avis a été transmis aux autorités nationales le 24 décembre 2021 à 11H00.

Comme les autres avis du Conseil scientifique, cet avis a vocation à être rendu public.

Le Conseil scientifique a reçu une saisine des Services du Premier Ministre concernant le projet de loi de transformation du passe sanitaire en passe vaccinal le 22 décembre 2021

I. Le gouvernement souhaite déposer rapidement un projet de loi transformant le passe sanitaire en passe vaccinal.

Ce projet de loi propose également un renforcement du dispositif de contrôle et sanction de la détention ou l'utilisation frauduleuse du passe.

Ce projet de loi prévoit en outre des dispositions spécifiques relatives aux territoires d'Outre-mer où l'état d'urgence sanitaire se termine le 31 décembre 2021.

II. Dans ses récents avis ou notes d'éclairage le Conseil scientifique a insisté à plusieurs reprises sur l'arrivée très rapide de la 6ème vague associée au variant Omicron en raison de sa transmission très élevée. Bien qu'il existe encore beaucoup d'incertitudes, il est probable que le variant Omicron ait une gravité plus faible que les variants antérieurs, qu'une dose de rappel vaccinal protège efficacement contre les formes sévères ou graves associées à Omicron. Par contre, il persiste encore beaucoup d'interrogations sur l'impact de cette 6ème vague associée à Omicron sur le système de soins et les hospitalisations. Dès la fin de 2021, le variant Omicron devrait être prédominant en France et le nombre de nouvelles contaminations pourrait être très important, atteignant 200 000 nouvelles contaminations par jour. Ce très haut niveau de contaminations pourrait entrainer des tensions dans différents services essentiels et activités collectives en raison de l'absentéisme, ce qu'il faut bien sûr éviter.

Les éléments clefs de la réponse à cette vague Omicron reposent sur l'accélération massive (en cours et à poursuivre) de la troisième dose de rappel ET sur les mesures de protection individuelles et collectives incluant une large utilisation des tests de dépistage. On estime cependant qu'environ 5M de personnes à risques de formes sévères ou graves (en raison de l'âge ou de facteurs de risque) ne sont pas vaccinées ou n'ont pas encore reçu la dose de rappel.

La situation dans certains territoires d'outre-mer est particulière en raison d'un pourcentage faible de vaccination aux Antilles et en Guyane (autour de 30%) et de la présence déjà active du variant Omicron à la Réunion en raison des contacts avec l'Afrique australe.

III. Compte tenu de la situation sanitaire difficile le Conseil scientifique donne un avis favorable pour les différentes modifications contenues dans ce projet de loi.

Les conditions nécessaires pour obtenir le passe vaccinal devront tenir compte des évolutions possibles de la stratégie vaccinale en fonction des nouvelles connaissances.

Le Conseil scientifique veut cependant rappeler que ces dispositions devront être appliquées en cas de besoin avec cohérence et proportionnalité et tenir compte au cours du temps d'une possible amélioration de la situation sanitaire.